



Commission  
européenne

# UN BUDGET DE L'UE POUR L'AVENIR

#EUBudget #EURoad2Sibiu #FutureofEurope



2 mai 2018

## LE BUDGET DE L'UE ET L'UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE

Une zone euro stable est la condition préalable à l'emploi, la croissance, l'investissement et l'équité sociale dans notre Union. **En vertu des traités, l'euro est la monnaie unique de l'Union européenne** et la convergence économique et la stabilité sont des objectifs de toute l'Union. Après le retrait du Royaume-Uni de l'UE, le produit intérieur brut (PIB) de la zone euro représentera plus de 85 % du produit intérieur brut (PIB) total de l'UE. C'est la raison pour laquelle les outils renforçant l'Union économique et monétaire ne doivent pas être coupés de l'architecture financière générale de l'Union, ils doivent en faire partie intégrante.

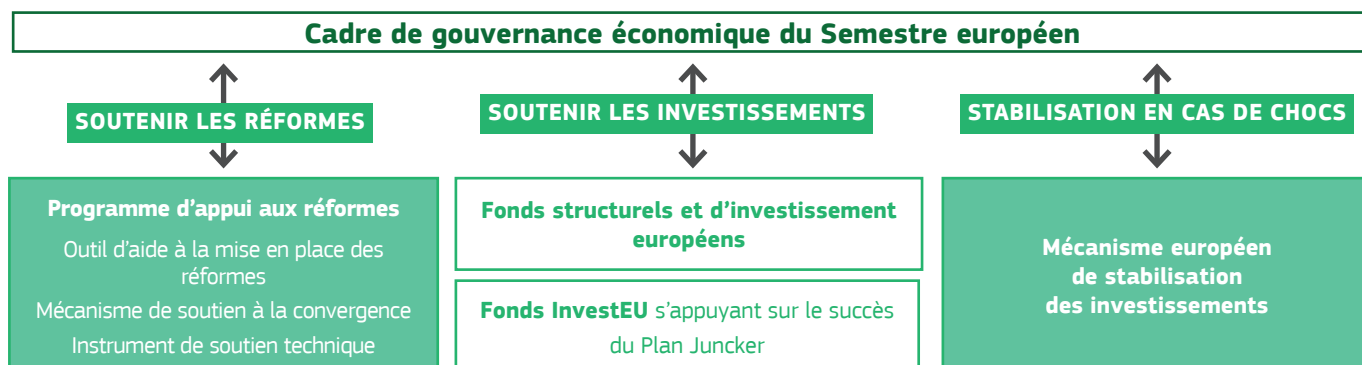
En décembre 2017, dans le cadre de sa feuille de route pour l'approfondissement de l'Union économique et monétaire européenne, la Commission a exposé la manière dont de nouveaux instruments budgétaires pourraient être élaborés à l'intérieur du cadre des finances publiques de l'UE afin de favoriser la stabilité et la convergence au sein de la zone euro, et vers la zone euro pour les pays qui se sont engagés à la rejoindre. Ces propositions sont fondées sur la vision exposée dans le rapport des cinq présidents de juin 2015 et sur le document de réflexion de la Commission de mai 2017 et concrétisent les engagements pris par le président Juncker dans son discours sur l'état de l'Union 2017.

Deux nouveaux instruments sont proposés dans le nouveau cadre financier pluriannuel: un **programme d'appui aux réformes** et un **mécanisme européen de stabilisation des investissements**.

Ces nouveaux instruments permettront de favoriser la convergence économique et sociale et de maintenir la stabilité macroéconomique en soutenant des réformes qui renforcent la résilience en son sein et en contribuant au maintien du niveau des investissements en cas de grands chocs asymétriques.

Ils s'ajouteront à d'autres fonds de l'UE, notamment les Fonds structurels et d'investissement européens et InvestEU, un nouveau fonds d'investissement qui s'appuie sur le succès remporté par le Plan Juncker. Ces nouveaux instruments **consolident également le lien entre le budget de l'UE et le Semestre européen**, qui est le cadre de coordination des politiques économiques dans l'UE et la zone euro.

### Le budget de l'UE et l'Union économique et monétaire



# APPUI AUX RÉFORMES VISANT À MODERNISER L'ÉCONOMIE ET À RENFORCER LA RÉSILIENCE

La mise en œuvre de réformes structurelles est indispensable afin de moderniser les économies européennes, de renforcer la résilience et de favoriser une plus grande convergence. Le **programme d'appui aux réformes** disposera d'un budget global de **25 milliards d'euros** et il offrira un soutien financier et technique aux réformes prioritaires au niveau national.<sup>1</sup> Il sera composé :

- d'un **outil d'aide à la mise en place des réformes** qui fournira un soutien financier à l'ensemble des États membres pour des réformes clés définies dans le cadre du Semestre européen. Cet outil de réforme s'appuiera sur l'expérience acquise au cours d'une phase pilote lancée en décembre 2017;
- d'un **mécanisme de soutien à la convergence** offrant un soutien spécifique aux États membres qui veulent adopter l'euro. Ce soutien n'empiète pas sur les critères en vigueur pour l'adhésion à l'euro mais il favorisera la préparation pratique et la convergence, en se basant sur un processus précis d'engagement et de partenariat;
- d'un **soutien technique** sur mesure aux États membres, à leur demande, pour la conception et la mise en œuvre des réformes. Ce soutien se fonde sur l'expérience du service d'appui à la réforme structurelle qui a apporté son soutien à plus de 440 projets de réforme dans 24 États membres ces dernières années.



## PHASE PILOTE DE L'OUTIL D'AIDE À LA MISE EN PLACE DES RÉFORMES

Le 23 mars 2018, le président de la Commission **Jean-Claude Juncker** et le Premier ministre **António Costa** ont convenu de lancer le **premier projet pilote** du nouvel outil d'aide à la mise en place des réformes afin de combler le déficit de compétences au Portugal.

Ce projet a pour objectif d'améliorer considérablement le système d'enseignement et de formation professionnels au Portugal, ce qui répondra aux besoins de compétences d'une partie importante de la main-d'œuvre et renforcera la compétitivité de l'économie.



## COMMENT L'OUTIL D'AIDE À LA MISE EN PLACE DES RÉFORMES POURRAIT FONCTIONNER

Les États membres proposeront des réformes au moyen de leurs **programmes nationaux de réforme**, en se fondant sur les problèmes recensés dans le cadre du Semestre européen.

Un **dialogue structuré** entre la Commission et l'État membre s'ensuivra et débouchera sur un **paquet d'engagements en matière de réformes** qui définira un ensemble détaillé de mesures, les grandes étapes pour leur mise en œuvre, un calendrier pour leur achèvement et les aspects financiers.

Les États membres **rendront compte** de ces mesures en même temps qu'ils remettront leurs programmes nationaux de réforme et feront collectivement le point sur les progrès accomplis dans le cadre du Semestre européen.



## RENFORCER LA STABILITÉ EN MAINTENANT LE NIVEAU DES INVESTISSEMENTS EN CAS DE CHOCS

Un niveau d'investissements approprié est essentiel afin que nos économies et nos sociétés soient prêtes à affronter les défis de demain.

Comme nous l'avons vu au cours des crises précédentes, les mécanismes nationaux de stabilisation déjà existants ne suffisent pas toujours à absorber certains chocs macroéconomiques et à éviter la contagion vers d'autres pays, notamment dans la zone euro, ce qui a un effet particulièrement néfaste sur le niveau des investissements et l'économie réelle.

Alors que la zone euro a mis en place - au moyen du Mécanisme européen de stabilité - un instrument fournissant une aide financière aux pays en difficulté financière, elle ne dispose pas encore d'un outil permettant une reprise économique rapide en cas de chocs et empêchant ces pays de basculer dans une crise qui les déstabiliserait.

<sup>1</sup> Ces réformes portent sur les marchés de produits et du travail, l'éducation, la fiscalité, le développement des marchés de capitaux, l'amélioration de l'environnement des entreprises, l'investissement dans le capital humain et les administrations publiques.

Le nouveau **mécanisme européen de stabilisation des investissements** sera lancé sous la forme de prêts face à face («back-to-back») financés par le budget de l'UE à hauteur de **30 milliards d'euros maximum**, associés à un volet «subventions» qui couvrira les intérêts à payer, dans le but de stabiliser le niveau des investissements dans les États membres en cas de choc asymétrique majeur.

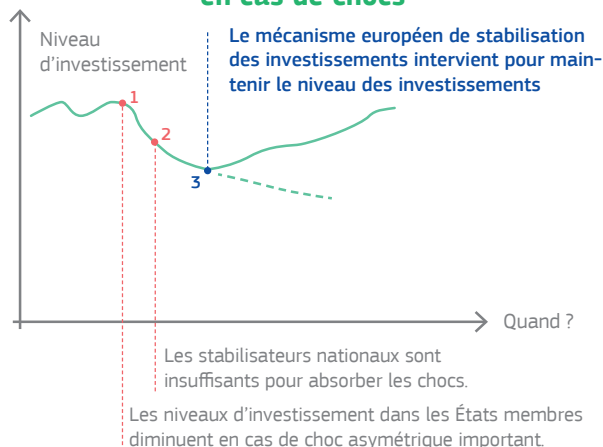
Ces prêts constitueront une aide financière supplémentaire à un moment où les finances publiques sont mises à rude épreuve, et ils devraient être destinés au maintien d'investissements prioritaires. Le volet «subventions» joue un rôle important car il aide à supporter le choc et facilite le remboursement des prêts lorsqu'ils viennent à échéance. Ce volet «subventions» pourrait être financé par des contributions des États membres de la zone euro équivalentes à une part des bénéfices qu'ils engrangent en produisant des pièces en euros (revenu de seignuriage). Ces contributions prendraient la forme de recettes externes affectées au budget de l'UE, collectées au moyen d'un véhicule financier ad hoc.

Comme il a été envisagé en décembre 2017, ce mécanisme pourrait à terme être complété par d'autres ressources financières en dehors du budget de l'UE, provenant par exemple du Mécanisme européen de stabilité, du futur Fonds monétaire européen et d'un éventuel mécanisme d'assurance volontaire que les États membres mettraient en place.

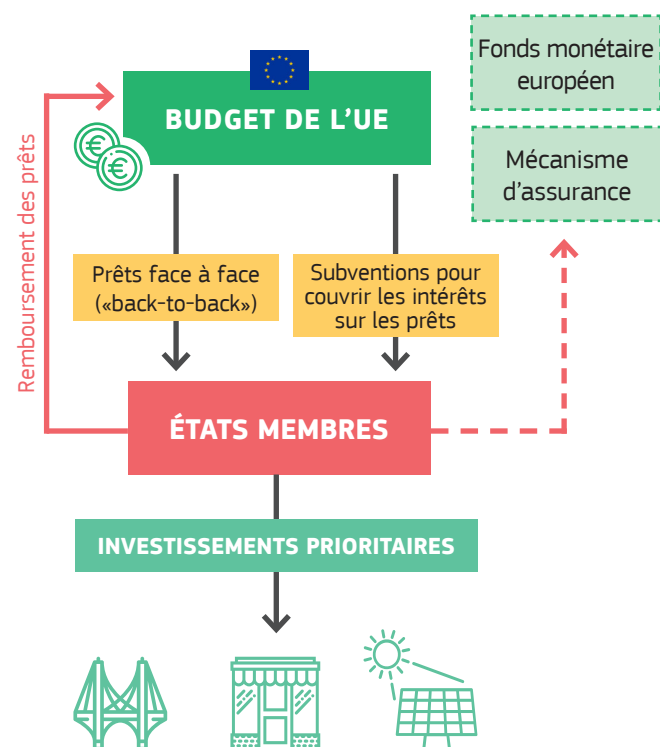
Les spécificités de ce nouvel instrument font que **l'accent est clairement mis sur les pays de la zone euro** mais il resterait **ouvert à la participation des autres pays** s'ils contribuent à son financement. Cela pourrait s'effectuer au moyen du véhicule financier qui sera instauré pour le volet «subventions».

En tant que mécanisme d'absorption des chocs, le mécanisme européen de stabilisation des investissements viendra compléter les instruments existants à l'échelle nationale et européenne. Pour être efficace, il devrait s'enclencher automatiquement en cas de choc asymétrique important, moyennant le respect de critères d'admissibilité précis et selon un mécanisme d'activation défini à l'avance, conformément aux principes de bonne politique financière et macroéconomique.

### Maintenir le niveau des investissements en cas de chocs



### Le mécanisme européen de stabilisation des investissements



### MÉCANISME DE STABILISATION DES INVESTISSEMENTS - CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

- Il se distingue des instruments nationaux et européens existants.
- Il contribue à la stabilité macroéconomique et financière.
- Il devrait être suffisamment important pour permettre une véritable stabilisation.
- Il peut être activé automatiquement et rapidement sur la base de paramètres prédéfinis.
- Il contribue à une politique budgétaire saine et minimise l'aléa moral grâce à des conditions d'accès et d'admissibilité prédéfinies.
- Il est destiné aux pays de la zone euro mais il est ouvert aux États membres ne faisant pas partie de la zone euro s'ils contribuent à son financement conformément à la clé de répartition pour la souscription au capital de la Banque centrale européenne.



## CE QUI A ÉTÉ FAIT À CE JOUR ET PROCHAINES ÉTAPES

22/06  
2015

Rapport des cinq présidents  
«Compléter l'Union économique et monétaire européenne»

21/10  
2015

Communication de la Commission sur les mesures visant à approfondir l'Union économique et monétaire

01/03  
2017

Livre blanc sur l'avenir de l'Europe

31/05  
2017

Document de réflexion sur l'approfondissement de l'Union économique et monétaire

28/06  
2017

Document de réflexion sur l'avenir des finances de l'UE

13/09  
2017

Discours du président Juncker sur l'état de l'Union

06/12  
2017

Feuille de route et propositions relatives à l'UEM

15/12  
2017

Sommet de la zone euro

23/03  
2018

Sommet de la zone euro

02/05  
2018

Train de mesures concernant le cadre financier pluriannuel pour l'après-2020

31/05  
2018

Propositions législatives sectorielles pour les programmes de dépenses

28-29/06  
2018

Conseil européen

12/09  
2018

Discours du président Juncker sur l'état de l'Union

18-19/10  
2018

Conseil européen

13-14/12  
2018

Conseil européen

21-22/03  
2019

Conseil européen

09/05  
2019

Réunion de Sibiu

2025